

APPUI TECHNIQUE AUX IRRIGANTS D'AQUITAINE

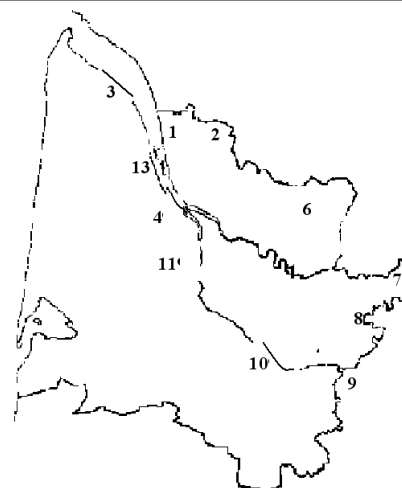
Bulletin n°8 du 20 juillet 2010

Données météo du 13 juillet au 19 juillet 2010

N°	Villes	Pluies (en mm)	ETP (en mm)	Température moyenne
1	Braud et St louis	0	30	20
2	Reignac	0	-	20
3	Civrac Médoc	1	-	20
4	Blanquefort	1	-	21
6	St Médard de Guizières	0	29	22
7	St Avit St Nazaire	0	-	21
8	Ste Gemme	0	31	21
9	Ste Bazeille	-	-	22
10	Sauternes	0	27	22
11	Cestas	0	26	20
13	Cussac	0	-	21

Réseau DEMETER

ETP moyenne sur la semaine passée : 4 mm/j



La semaine passée : Pas de pluie

La semaine a été marquée par l'absence totale de pluies sur l'ensemble du département. Les températures maximales sont restées modérées à l'exception de dimanche et surtout lundi. Sur lundi 19 juillet, les stations du réseau Demeter ont enregistré : 34,8 °C à St Médard de Guizières ; 34°C à Blanquefort ; 32,7 °C à Reignac ; 31,9°C à Cestas.

Les ETP sont restées très faibles le 13 et 14 juillet. Puis elles ont grimpé progressivement pour atteindre des valeurs très élevées dimanche et lundi (5-6 mm selon les sites).

Prévisions pour les jours à venir : de saison, sans excès

	Mardi 20 juillet	Mercredi 21 juillet	Jeudi 22 juillet	Vendredi 23 juillet	Samedi 24 juillet
Tendances	Couvert, chaud	Nuageux	Nuageux	Éclaircies	Éclaircies
T max (°C)	26-32°C	22-24°C	21-23°C	23-26°C	23-26°C
ETP estimée (mm)	6-7	3	3	4-5	4-5
Précipitations	Orageux dans la nuit	Orages possibles	Petites pluies	0 mm	0 mm

SOURCE : Météo France ; Pleinchamps

Formulaire Calamités Xynthia à déposer au plus tard le 12 août à la DDTM

Les dossiers de demande d'indemnisation au titre des Calamités Agricoles sont parvenus dans les mairies des communes touchées par les inondations de la tempête Xynthia. Les formulaires sont également disponibles sur le site de la Chambre, où ils seront téléchargeables sur <http://www.gironde.chambagri.fr/> dans la partie actualités.

Les dossiers comportent beaucoup de questions. Toutes sont utiles pour bénéficier au mieux des aides. Attention à bien tenir compte des demandes de la colonne justificatifs : ce peut être des devis (gypse) ou des factures (prestations ou travaux réalisés par soi-même, avec ou sans salariés).

Très important aussi : bien remplir l'Annexe 1. Au-delà des aides pour le nettoyage des terres et du gypage, les terres inondées pourront bénéficier d'une compensation supplémentaire pour perte de fertilité. Cette compensation (à l'hectare de terre inondée) sera proportionnelle au % de surfaces inondées sur la SAU totale de l'exploitation. Pour les vignes, rien n'est arrêté à ce jour. Il est cependant préférable de bien fournir les renseignements demandés, pour bénéficier des aides si elles sont décidées.

Contacts : ADAR du Médoc- Tél. : 05 56 59 00 85 / ADAR de la Haute Gironde- Tél. : 05 57 58 94 08

■ Consommation du maïs

Du 13 au 19 juillet		Consommation en fonction du stade (ETM)				
Station météo de référence	ETP	10- 12 feuilles Kc=0,8	12-14 feuilles Kc=1	Floraison mâle Kc= 1,1	Floraison femelle Kc= 1,2	Grain laiteux Kc= 1
Braud et St Louis	30	24	30	33	36	30
St Médard de Guizières	29	23	29	32	35	29
St Gemme	31	25	31	34	38	31
Sauternes	27	22	27	30	32	27
Cestas	26	21	26	29	31	26

■ Consommation des autres cultures

Du 13 au 19 juillet		Consommation (en mm)						
Station météo de référence	ETP	Carotte			Haricot vert		Asperge Juillet Kc = 0,7 Variable selon potentiel	
		Jusqu'à 6 semaines	De 6 semaines au stade crayon	Du stade crayon à récolte	2 ^{ème} feuille trifoliée	Bouton s floraux		Floraison
Braud et St Louis	30	12	21	30	18	24	30	21
St Médard de Guizières	29	12	20	29	17	23	29	
St Gemme	31	12	22	31	19	25	31	
Sauternes	27	11	19	27	16	22	27	
Cestas	26	10	18	26	16	21	26	

■ Conseils : Éviter tout stress hydrique sur la floraison

Attention à éviter tout stress hydrique pour les parcelles en fleur : consommation des plantes = 1.2 ETP
En cas de pluie (qu'on peut espérer dans la nuit de mardi à mercredi et peut-être jusqu'à jeudi ?), arrêter une journée par tranche de 5 mm au-delà de 10 mm.

Sols sableux et graveleux : Sur les sables, le confort hydrique est globalement satisfaisant, y compris sur les exploitations les moins bien équipées. Les températures modérées de la semaine à venir devraient également permettre de freiner le rythme des irrigations pour les exploitations les mieux équipées et de rattraper d'éventuels retards sur les exploitations avec des busages plus faibles (4-5 mm/jour). Néanmoins, la sensibilité des maïs au stress hydrique est encore très importante. Il faut donc veiller à bien compenser les consommations des plantes qui peuvent être estimées à hauteur de 3-4 mm/jour pour mercredi et jeudi puis 5-6 mm/jour à partir de vendredi.

Sols argilo-limoneux et argilo calcaires : La situation diffère fortement selon l'équipement des exploitations et donc de la date du dernier tour d'eau. Dans les situations où aucun tour d'eau n'a été réalisé la semaine dernière, les besoins moindres de cette semaine permettront de rattraper le retard. Dans tous les cas, sans pluie, prévoir un apport d'irrigation de 30-35 mm tous les 7-8 jours.

■ AREA-PVE : des aides pour certains dispositifs d'irrigation



L'Agence de l'Eau finance des équipements destinés à utiliser l'eau de manière rationnelle, à l'économiser ainsi que l'énergie. Tous les matériels de pilotage de l'irrigation (station météo, sondes capacitatives, logiciels de pilotage de l'irrigation...), les matériels permettant d'économiser de l'eau (régulation électronique, vannes programmables... hors canon à retour lent) sont aidés à hauteur de 40 % du montant des dépenses (HT). Un dossier de demande d'aide peut être déposé à partir de 750 € d'investissements (4000 € s'il y a d'autres investissements hors irrigation) dans le cadre du programme AREA -PVE. Les dossiers doivent être déposés à la DDTM pour passage en comité technique puis être validés par les financeurs avant de réaliser les investissements. N'hésitez donc pas à

nous contacter assez tôt pour un montage des dossiers bien avant l'investissement.

Contact : Service Environnement de la Chambre d'agriculture- Tél. : 05 56 79 64 13